

PROCES VERBAL de la REUNION
CONSEIL MUNICIPAL du mardi 27 février 2024
Suivant convocation du 21/02/2024

Présents : Catherine LISTER – Philippine DEMARGNE – Gilbert OUCHENE – Jean-Jacques MAILHAC– Béatrice IZAC – Anna ZAK-DAVIES – Virginie FREGARD - Aurélie MOULIN-GRESLE – David MOURGUES - Nadine FALIERE.

Absents : Alain TEISSIER - Jean-Baptiste BUFFLIER – Romain RUBIO

Secrétaire de séance : Nadine FALIERE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27/02/2024.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Décisions :

05-2024 : Approbation Comptes Administratifs 2023 : Budget Principal, approuvée à l'unanimité.

06-2024 : Approbation Comptes de Gestion : Budget Principal, approuvée à l'unanimité.

07-2024 : Affectation des résultats 2023 : Budget Principal, approuvée à l'unanimité.

08-2024 : Approbation Comptes Administratifs 2023 : Budget Camping Campotel, approuvée, 3 abstentions.

09-2024 : Approbation Comptes de Gestion : Budget Camping Campotel, approuvée, 3 abstentions.

10-2024 : Affectation des résultats 2023 : Budget Camping Campotel, approuvée, 3 abstentions.

11-2024 : Approbation Comptes Administratifs 2023 : Budget Assainissement, approuvée à l'unanimité.

12-2024 : Approbation Comptes de Gestion, Budget Assainissement, approuvée à l'unanimité.

13-2024 : Affectation des résultats 2023, Budget Assainissement, approuvée à l'unanimité.

14-2024 : SPR : Elaboration du règlement du P.V.A.P : approuvée, 2 abstentions.

15-2024 : Mise en place d'une vidéo protection de l'environnement : approuvée avec 8 voix pour et 2 contre.

16-2024 : Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2024 : Annule et remplace la délibération 03-2024 : approuvée à l'unanimité.

Questions diverses :

L'hébergement des jeunes de la maison d'enfants qui étaient accueillis provisoirement au camping campotel a pris fin suite aux dégâts causés. Les frais seront pris en charge par le département.

Le conseil municipal a reçu dernièrement des propositions d'achat de terrains communaux dans le rieu berlou ainsi que d'un bâtiment dans le village (ancien bureau du CADE). Dans l'immédiat, le conseil ne souhaite pas donner suite.

La séance est levée à 21H00.

Le Maire
Catherine LISTER

